Exemplaire
❒ Forum des images ❒ Abonné

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA
(à remplir en double exemplaire)

N° Abonné……..

Date d'abonnement : …… / …… /……

Je m'abonne à la carte Forum Illimité
par prélèvements automatiques bancaires de :

❒ Tarif plein : 9.90 € /mois
❒ Tarif réduit : 8 € / mois (joindre un justificatif)

Nom du bénéficiaire de l'abonnement : ……..

Référence **U**nique du **M**andat

F	O	R	U	M	D	E	S	I	M	A	G	E	S	A	B	O	2	0	2	2	**A**										

Coordonnées du payeur

Nom du débiteur : ……..

Adresse (N° et rue) : ……..

Code postal : ⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌋

Ville : ……..

Pays : ……..

Désignation du compte à débiter

N° de compte IBAN (toutes les cases doivent être remplies) :

F R
⌊_⌊_⌊_⌋ ⌊_⌊_⌊_⌋ ⌊_⌊_⌊_⌋ ⌊_⌊_⌊_⌋ ⌊_⌊_⌊_⌋ ⌊_⌊_⌊_⌋ ⌊_⌊_⌋

Code BIC :

⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌋

Merci de joindre obligatoirement un relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP)

Identifiant Créancier SEPA (ICS)

FR42ZZZ545461

Organisme créancier

Nom du créancier **: Forum des images**
Adresse (N° et rue) : **2, rue du cinéma**
Code postal et ville : **75045 Paris Cedex 1**
Pays : **FRANCE**

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

☒ Pour un prélèvement récurrent

En signant ce formulaire, vous autorisez le Forum des images à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du Forum des images. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Signature

Date (jour/mois/année) : …… /……/……

Lieu : ……

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés